



COMMUNE DE
CHESEAUX-NOREAZ

Préavis municipal N° 17/23 relatif à une demande de financement de travaux pour le remplacement de la fosse de mesure du réseau d'assainissement des eaux usées à la route de Cheseaux.

Historique

Le réseau des eaux usées de notre Commune est séparé en deux. Il y a une partie du réseau qui descend en gravitaire (env. 60%) jusqu'à Yverdon-les-Bains et une autre partie qui descend jusqu'à la STAP (station de pompage) (env. 40%), située dans l'enceinte de la déchèterie. Depuis cette dernière, les déchets sont retirés et l'eau résiduelle est pompée pour être envoyée à la STEP d'Yverdon-les-Bains.

Pour rappel, notre Commune est totalement raccordée à la STEP d'Yverdon-les-Bains depuis 2009.

Le présent préavis concerne la fosse de mesure et le débitmètre servant à mesurer la quantité d'eau s'écoulant en gravitaire traitée par la STEP d'Yverdon-les-Bains pour la Commune de Cheseaux-Noréaz.

Cette fosse est ancienne et de petit diamètre. L'accès pour faire la lecture du débit se fait au moyen d'une échelle, de manière non sécuritaire. Le débitmètre de cette fosse ne fonctionne plus correctement et n'est pas réparable.



Afin de garantir une bonne exploitation des équipements et de répondre aux critères de l'exploitant, la Commune d'Yverdon-les-Bains, nous devons remplacer la fosse actuelle par une fosse plus grande, d'un diamètre de 2.50 mètres et d'une profondeur de 1.60 mètres. En remplacement du débitmètre existant qui était peu précis, il a été choisi un canal mesureur plus performant, un système Venturi.

Cette fosse de mesure est située à quelques mètres de la route de Cheseaux, au sud de la HEIG-VD, proche de la limite communale de Cheseaux-Noréaz, mais encore sur le territoire d'Yverdon-les-Bains. Voir plan en annexe.

Réalisation des travaux

La planification, l'organisation et la surveillance de ces travaux seront faits par la Commune d'Yverdon-les-Bains. Les travaux sont prévus en début d'année 2024 ou plus rapidement si la fourniture du matériel est disponible avant.

Coût des travaux

Le coût de ces travaux a été établi sur la base des offres les plus favorables obtenues auprès de deux entreprises spécialisées de la région.

Fosse HEIG – rte de Cheseaux	9'000.--	CHF
Canal de mesure Venturi	42'000.--	CHF
Interventions électriques et automation (partielle)	2'500.--	CHF
<u>Divers et imprévus env. 15%</u>	<u>8'100.--</u>	<u>CHF</u>
MONTANT TOTAL HT	61'600.--	CHF
TVA 8.1%	4'989.60	CHF
MONTANT TOTAL TTC	66'589.60	CHF

CONCLUSION

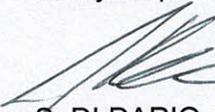
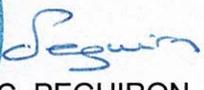
Vu ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil général de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE CHESEAUX-NOREAZ

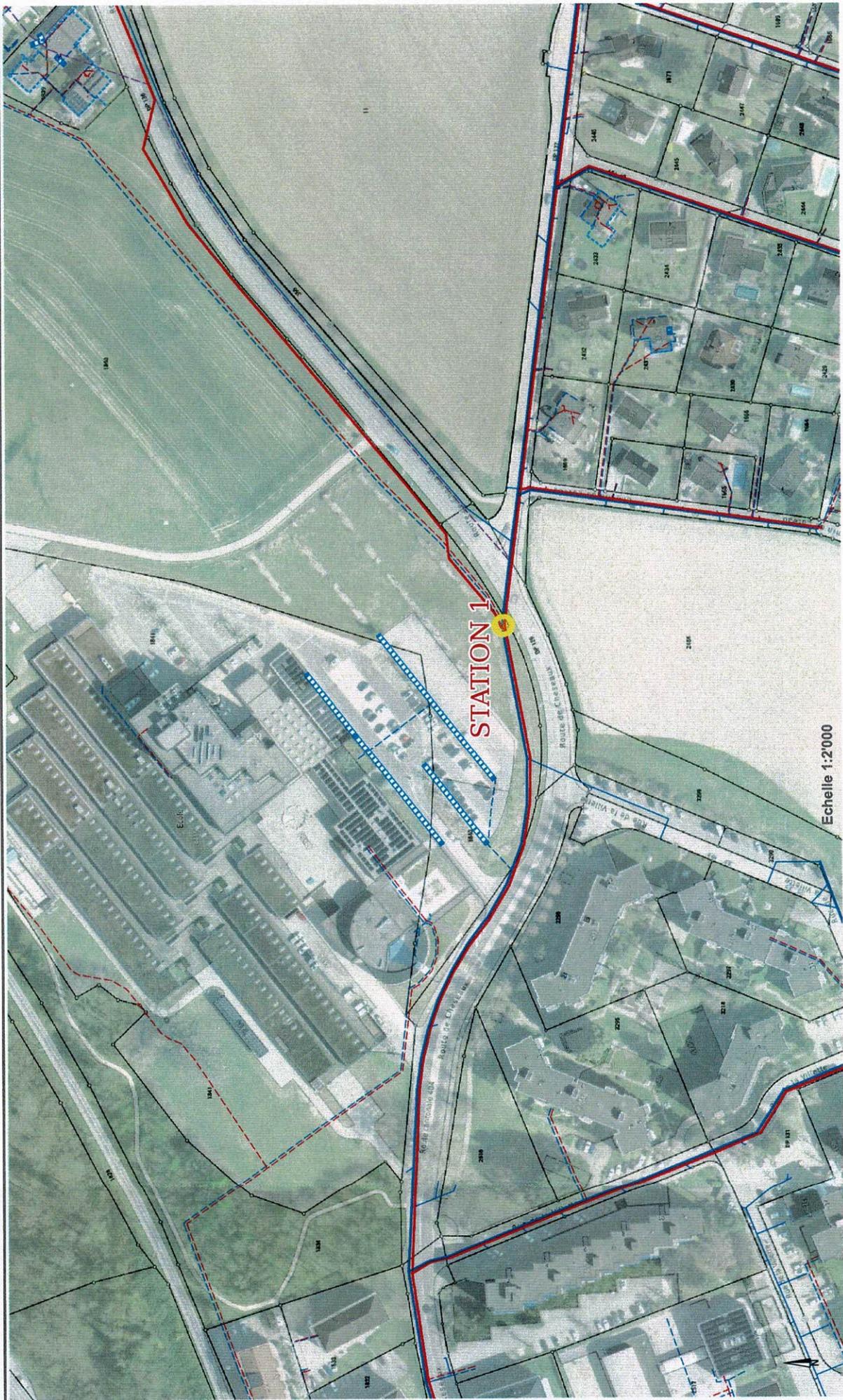
vu le préavis municipal,
entendu le rapport de la commission,
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- Article 1 : La Municipalité est autorisée à entreprendre des travaux pour un montant de **CHF 66'589.60** pour les travaux de remplacement de la fosse de mesure du réseau d'assainissement des eaux usées.
- Article 2 : La dépense sera amortie sur 20 ans.
- Article 3 : Le Conseil Général autorise la Municipalité de décider, en temps opportun, le mode de financement par les liquidités courantes ou par un emprunt.

LA MUNICIPALITE
La Syndique :  S. DI DARIO
La Secrétaire :  C. PEGUIRON





Echelle 1:2'000

Bien que ces renseignements aient été recueillis avec soin, aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude de ce plan.

nul 1/1

nuilvendredi 14 avril 2023 14:02